
DESTINATAIRES :	Personnel infirmier, ATP et pharmaciens du CISSSMO
EXPÉDITEUR :	Département de pharmacie
DATE :	2023-05-19
OBJET :	Solutés pour perfusion en lien avec les OIPI-818 et OIPI-919

À partir du 30 mai, deux nouvelles OIPI seront déployées.

Le concept de DLU (date limite d'utilisation) microbiologique est utilisé pour quelques préparations. Ce n'est pas une date de péremption mais plutôt une durée de conservation liée au risque de contamination microbienne. La préparation peut donc être installée à l'usager jusqu'à cette date.

Il a été convenu que les prescriptions soient transmises avant midi (12h00). Pour les solutés préparés par la pharmacie, le personnel infirmier doit faire parvenir une communication écrite à la pharmacie avant midi (12h00) concernant tout changement dans l'ordonnance. Pour les solutés préparés par la pharmacie qui contiennent un seul ingrédient, le personnel infirmier doit préciser le débit en cours et la quantité requise prévue pour les prochaines 24 heures. Pour les solutés préparés par la pharmacie qui contiennent deux ingrédients, la pharmacie préparera automatiquement un nouveau soluté à remplacer quotidiennement. Les besoins pour le changement de fourniture doivent être considérés. La purge d'une tubulure pour perfusion sous-cutanée est d'environ 16 mL.

OIPI-818 Perfusion sous-cutanée continue en fin de vie - clientèle interne (Hôpital et CHSLD)

Si le midazolam et un opiacé sont prescrits en combinaison, la pharmacie prépare un soluté contenant les deux ingrédients. Le débit initial est de 1 mL/h. Suite à un changement de débit ou suite à la rédaction d'une nouvelle ordonnance, la concentration des solutions mixtes est ajustée quotidiennement par la pharmacie afin de revenir au débit initial de 1 mL/h. Une ordonnance du pharmacien expliquant le changement doit alors être déposée au dossier. Le format du soluté préparé par la pharmacie est de 50 mL afin de permettre une certaine augmentation du débit au court d'une même journée.

Les tableaux 1, 2 et 3 de l'OIPI encadrent la préparation par les soins infirmiers s'il advenait qu'un soluté soit préparé. Le personnel infirmier se réfèrera au pharmacien au besoin.

Détails sur les dates limites d'utilisation ou d'expiration des solutés utilisés OIPI-818

Solutés	À changer	Information sur étiquetage
HYDROMorphone 0,4 mg/mL (100 mL) Midazolam 1 mg/mL (100 mL) Morphine 1 mg/mL (100 mL) Solutés commerciaux	Utiliser le soluté au complet ou jusqu'à la date de péremption	Date de péremption du soluté
Soluté mixte midazolam-opioïde (50 mL) Préparé par la pharmacie	Remplacer le soluté en cours dès réception de la livraison quotidienne	Installer dès réception

HYDROmorphone 1 mg/mL (50 mL) Devra être utilisé si le débit du soluté commercial d'HYDROmorphone 0,4 mg/mL dépasse 5 mL/h Préparé par la pharmacie	Utiliser le soluté au complet ou jusqu'à la date de péremption	Périmé le : _____ (9 jours réfrigéré)
Midazolam 5 mg/mL(50 mL) Devra être utilisé si le débit du soluté commercial de midazolam 1 mg/mL dépasse 5 mL/h Préparé par la pharmacie	Utiliser le soluté au complet	Installer avant : _____(30 h TP)
Morphine 5 mg/mL (50 mL) Devra être utilisé si le débit du soluté commercial de morphine 1 mg/mL dépasse 5 mL/h Utilisation du soluté d'ACP de l'hôpital du Suroit. Préparé par une pharmacie externe utilisant tests microbiologiques.	Utiliser le soluté au complet ou jusqu'à la date de péremption	Utiliser avant : _____ (6 mois TP) Lors du service par la pharmacie, l'étiquette ACP initiale devra être recouverte de l'étiquette suivante : Pour perfusion SC ou IV

ACP : analgésie contrôlée par le patient
TP : température de la pièce

OIPI-919 Sédation palliative continue en fin de vie clientèle interne ou externe En lien avec le protocole médical national N° 888028

Utilisée pour patients avec pronostic court.

Les opioïdes sont à éviter comme agent de sédation en raison d'effets secondaires (p. ex : hallucination, agitation, myoclonies) mais sont plutôt utilisés en parallèle à la sédation palliative.

Par manque de stabilités physico-chimiques, il a été convenu que les agents ne soient pas combinés dans une même perfusion.

Détails sur la date limite d'utilisation ou d'expiration des solutés utilisés OIPI-919

Solutés	À changer	Information sur étiquetage
Midazolam 1 mg/mL (100 mL) Soluté commercial	Utiliser le soluté au complet ou jusqu'à la date de péremption	Date de péremption du soluté
Midazolam 5 mg/mL (50 mL) Devra être utilisé si le débit du soluté commercial de midazolam 1 mg/mL dépasse 5 mL/h. Préparé par la pharmacie	Utiliser le soluté au complet	Installer avant : _____(30 h TP)
Méthotriméprazine 3 mg/mL(50 mL) Préparé par la pharmacie	Utiliser le soluté au complet	Installer avant : _____ (30 h TP) Protéger de la lumière (sac ambré) Jeter une solution très colorée